

26 propositions du Bloc identitaire « pour une politique d'identité et de remigration »

Nous publions la « feuille de route » du Bloc identitaire, rendue publique le 17 février 2014, et présentant des propositions concrètes pour enrayer l'immigration et enclencher un mouvement inverse, baptisé « remigration ».

1. Abrogation du droit du sol.
2. Abrogation du regroupement familial.
3. Expulsion automatique et interdiction de territoire de tout étranger commettant un délit ou un crime sur notre sol.
4. Mise en place d'accords avec les pays d'origine pour que les peines de prison de leurs ressortissants soient effectués chez eux.
5. Déchéance rétroactive de la nationalité française pour tout étranger naturalisé ayant commis un délit ou un crime ces 10 dernières années.
6. Déchéance automatique de la nationalité française pour tout binational ayant commis un crime ou délit.
7. Mise en place d'un Fond d'Aide au Retour associé au lancement d'une campagne de sensibilisation incitant les immigrés à rentrer chez eux.
8. Création d'un Haut-Commissariat à la Remigration.
9. Gel des naturalisations pour les pays hors-UE pendant 10 ans, hormis à titre militaire (Légion Étrangère).
10. Mise en place d'accords avec les pays de la rive sud de la Méditerranée soumettant les aides économiques et militaires à un contrôle de leurs zones d'émigration.
11. Mise en place d'une véritable protection aux frontières de l'UE, ou sortie de l'espace Schengen en cas de refus.
12. Exclusivité des aides sociales et des logements sociaux aux nationaux et ressortissants européens.

13. Suppression totale de l'AME.
14. Instauration de la préférence locale, nationale, et européenne dans le cadre des embauches. Les employeurs devant démontrer qu'aucun employé du bassin d'emploi, ou de nationalité française, ou ressortissant de l'UE, n'était à même de satisfaire à une offre.
15. Refus du concept d' « immigration choisie » et mise en place de véritables partenariats avec les pays d'émigration. L'objectif étant de fixer les élites dans leurs pays d'origine à travers des partenariats, universitaires notamment, sur place.
16. Peine de prison systématique pour les patrons employant en connaissance de cause des salariés immigrés clandestins.
17. Arrêt des subventions et interdiction des associations soutenant l'immigration clandestine. Retour dans le code pénal du délit d'aide à l'immigration clandestine avec peine de prison systématique en cas de récidive.
18. Interdiction de toute propagande en faveur de l'immigration réalisée à l'aide de fonds publics : chaînes de télévision et radios, mais aussi journaux bénéficiant de l'aide de l'État.
19. Interdiction de tout financement public ou étranger des mosquées. Interdiction des minarets.
20. Interdiction des prêches en arabe. Interdiction également de prêcher aux imams étrangers.
21. Interdiction du port du voile dans l'espace public.
22. Interdiction de l'UOIF et toute organisation liée à des réseaux islamistes internationaux.
23. Interdiction de l'abattage rituel. Création d'une taxe supplémentaire sur tous les produits Halal importés de l'étranger. Une partie de la taxe sera reversée aux associations de protection des animaux, le reste alimentant le Fond d'Aide au Retour.
24. Défense de notre identité culinaire et refus de subir les interdits alimentaires étrangers dans les commerces, les cantines scolaires, etc.
25. Lutte contre la ségrégation urbaine et le racisme qui touchent les Français de souche dans certains quartiers
26. Création d'un grand Ministère de l'identité et de l'enracinement.